

RÉACTION

ASCENSEURS OBLIGATOIRES DANS LES IMMEUBLES DES LE 3^{ème} ÉTAGE : « UNE EXIGENCE DE CONFORT DÉJÀ APPLIQUÉE » POUR RÉALITÉS

Nantes, le 25 juin 2018.



*Alexandre Duliège, Président de
REALITES Immobilier*

Le Gouvernement devrait prochainement modifier par décret le code de la construction afin de rendre obligatoire l'installation d'un ascenseur dans les immeubles d'habitation neufs de trois étages ou plus.

Cette annonce vise à rassurer les associations de défense des handicapés, qui étaient vent debout, suite à l'abaissement de 100% à 10% du nombre de logements accessibles aux handicapés prévu dans l'article 18 de la loi Élan.

Si cette mesure risque de recevoir de nombreuses critiques de la part du monde de l'immobilier, certains acteurs avaient déjà pris les devants et intégré cette norme dans leur construction depuis plusieurs années, à l'image du groupe RÉALITÉS

« La présence d'un ascenseur pour toute construction à partir de 2 étages est pour nous un élément essentiel de confort et d'accessibilité pour les résidences collectives. C'est pourquoi nous avons intégré depuis plusieurs années la systématisation de la présence d'un ascenseur pour toutes nos réalisations de plus d'un étage. » déclare Alexandre Duliège, Président de REALITES Immobilier.

À propos de RÉALITÉS

REALITES est un groupe de développement territorial qui a placé l'intelligence des territoires au cœur de son activité. Il s'applique à fabriquer la ville autrement, via ses deux métiers principaux : la maîtrise d'ouvrage immobilière et la maîtrise d'usage. Ce positionnement innovant du Groupe s'appuie sur des services de haut niveau en matière d'ingénierie technique, financière et juridique. La capacité de RÉALITÉS à comprendre les enjeux d'un territoire dans toutes ses composantes fait du Groupe un partenaire fiable des décideurs publics et privés. REALITES intervient dans le Grand Ouest, en Île-de-France et en Afrique (Maroc).

Fondé en 2003 par Yoann Choin-Joubert, son PDG, et fort de 200 collaborateurs répartis sur 12 sites, REALITES a enregistré en 2017 plus de 1 000 contrats de réservation, représentant un volume d'activités de près de 150 millions d'euros HT. REALITES est coté sur le marché Euronext Growth depuis 2014 (code Isin FR0011858190, Mnémo : ALREA).

RELATIONS PRESSE IMMOBILIER

Galivel & Associés
Carol Galivel / Valentin Eynac
01 41 05 02 02 - galivel@galivel.com